



## **UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS**

18 rue de la Grange Batelière - 75009 PARIS

Tél : 01.43.54.21.26. - Fax : 01.43.29.96.20.

E-mail : [contact@union-syndicale-magistrats.org](mailto:contact@union-syndicale-magistrats.org)

Site : [www.union-syndicale-magistrats.org](http://www.union-syndicale-magistrats.org)

Paris, le 14 octobre 2016

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **LES REGRETS : ET APRES ?**

L'Union Syndicale des Magistrats a publié dès mercredi matin un communiqué de presse pour demander que les propos stigmatisant la lâcheté de l'institution judiciaire tenus par le Président de la République soient retirés ou démentis.

Le Président a reçu les chefs de la Cour de cassation. Il n'avait jusqu'alors ni retiré, ni infirmé ces déclarations, recueillies par des journalistes lors d'entretiens officiels.

A sa demande, l'USM a été reçue ce matin par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Elle lui a fait part de l'humiliation ressentie par les magistrats, consternés par le double discours présidentiel à leur égard et de la colère qui s'exprime dans les juridictions. Que celui-là même qui est chargé constitutionnellement de garantir son indépendance affiche un tel mépris à l'égard de l'institution judiciaire bafoue les fondements de la République.

Elle a donné acte au ministre que, depuis quatre ans, l'institution judiciaire n'avait plus été attaquée ou critiquée par le pouvoir exécutif, ce qui renforce le sentiment de gâchis. Ce sentiment semblait partagé par le garde des Sceaux. L'USM lui a demandé de réaffirmer son soutien et son respect à l'égard de l'autorité judiciaire. Le ministre a indiqué espérer que cette crise ne serait pas de nature à entraver son action en faveur de l'institution.

L'USM a fait valoir au ministre que la crise institutionnelle générée par ses propos justifie que le Président de la République exprime publiquement des regrets. Elle a reçu ce midi un courrier du Président indiquant que ces propos « sont sans rapport avec (sa) pensée et sa ligne de conduite et d'action (...) », regrettant leur perception par la magistrature et l'assurant de sa confiance et de son respect. Cet écrit devra être suivi de gestes d'apaisement, de nature à redonner du crédit à la parole du garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

L'USM estime que cette crise démontre la nécessité de réformer la justice afin d'assurer son indépendance. A quelques mois des élections, elle appelle ceux qui aspirent à exercer la fonction présidentielle à s'engager dans ce débat et à présenter des propositions permettant de renforcer la séparation des pouvoirs.